



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél : 01.53.46.68.68 - Fax : 01.53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr

Web : www.ffp.asso.fr

CONSEIL SECURITE

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 181

Réf.: JMD/0712

Date: 19 avril 2010

Emetteur: F.F.P

Objet: Rappel des sectionneurs ARGUS correspondant au lot identifié « JAN 2007 »

Matériels concernés: Argus SIS fabriqué entre janvier 2007 et octobre 2007.

Texte:

Suite à un accident mortel survenu en Pologne, du compte-rendu provisoire de l'enquête effectuée par les services officiels et des documents qui nous ont été fourni, il apparaît :

- Que l'élève n'a pas mis en œuvre le parachute principal ni le parachute de secours
- Que le déclencheur ARGUS a déclenché mais
 - o Que le sectionneur n'a pas coupé complètement la bouclette de secours
 - o Que cette bouclette s'est rompue à l'impact

Actions

Application des recommandations précisées dans le communiqué du constructeur (ci – joint).

Renvoi immédiat de tous les sectionneurs correspondant au lot identifié « JAN 2007 »

Application à caractère **immédiat** et **obligatoire** avant le prochain saut

Personnel qualifié: Directeurs techniques, Plieurs, Moniteurs Tandem

Date d'application: avant le prochain saut.

Diffusion: Président F.F.P.

- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- AVIACOM
- Plieurs / réparateurs
- Etats Majors de l'Armée de Terre, Armée de l'Air et de la Marine
- Membres du conseil sécurité.
- B.S.A.P
- C.E.V.A.P
- B.S.M.A.T Montauban
- D.T.M.P.L Orléans
- DGAC Monsieur JOUBERT
- DGA Monsieur PERRIN
- Direction des Sports Monsieur MORLET
- Paramag
- FFP Contacts

Wavre, le 8 avril 2010.

COMMUNIQUE

Suite à une affaire actuellement en investigation et d'un commun accord entre la société Aviacom et la Fédération Française de Parachutisme, la société Aviacom demande aux détenteurs d'Argus SIS de faire contrôler la date de fabrication de leur sectionneur Argus et de le renvoyer pour échange si celui ci est du lot "JAN 2007".

Aviacom précise que 5% de chaque lot de sectionneurs est activé pour contrôler la fiabilité de nos produits et que pour le moment rien ne confirme la défaillance de l'un d'entre eux.

Matériel concerné : Argus SIS fabriqué entre janvier 2007 et octobre 2007.

Procédure : contrôle visuel de la date de fabrication sur le sectionneur.

Démontage pour échange si le l'inscription est JAN 2007.



<- date de fabrication

Sportivement,



Karel Goorts
Administrateur délégué
Aviacom SA
karel@aviacom.com